

MANDAT DÉTAILLÉ D'AGENT GÉNÉRAL EN ASSURANCE COLLECTIVE

IDENTIFICATION DES PARTIES AU PRÉSENT MANDAT :

1- Nom du mandant / conseiller :

2- Nom du mandataire / Agent général

GROUPE FORCE AVANTAGES SOCIAUX INC _____

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

OBLIGATIONS DU MANDATAIRE

Le MANDATAIRE est nommé en tant qu'Agent Général, pour tous les dossiers d'assurance collective du MANDAT. Le MANDAT continue d'être le conseiller enregistré à ses dossiers.

Le MANDANT confie par les présentes au MANDATAIRE qui accepte, dans le meilleur intérêt du mandant et de ses clients, le mandat exclusif de le représenter avec loyauté, diligence et bonne foi pour les fins mentionnées ci-après en fonction, ou au fur et à mesure, de ses besoins.

- ✓ Cueillette des données : Obtenir des assureurs concernés les renseignements nécessaires et s'il y a lieu préparer un cahier des charges en fonction des besoins, des demandes et des moyens du groupe et lui transmettre ces informations lorsque nécessaire.
- ✓ Analyse des besoins : Évaluer les besoins du GROUPE dans le contexte des protections d'assurance collective actuelles ou à venir. Soumettre ses recommandations par écrit dans un délai raisonnable.
- ✓ Élaboration d'un régime
- ✓ Analyse des renouvellements
- ✓ Préparation de cahier des charges.
- ✓ Analyse des soumissions et recommandations : Analyser les soumissions reçues et faire une ou des recommandations motivées.
- ✓ Implantation d'un nouveau régime : Procéder à l'implantation du nouveau régime retenu.
- ✓ Formation du gestionnaire et communication aux membres : Élaborer et faire le suivi d'un programme de formation

Le mandataire s'engage en outre à respecter en tous points la confidentialité des renseignements personnels obtenus de quelque façon que ce soit et à s'assurer qu'ils ne seront en aucun cas utilisés pour des fins autres que la négociation et la conclusion du contrat collectif.

OBLIGATIONS DU MANDANT

Le MANDANT s'engage par les présentes avec loyauté, diligence et bonne foi à respecter le mandat confié au MANDATAIRE, à collaborer avec ce dernier et lui fournir, ou lui permettre d'obtenir, tous les documents et renseignements nécessaires pour l'exécution de ce mandat.

RÉMUNÉRATION

Le MANDANT continu de recevoir les commissions et bonis s'il y a lieu. Le MANDANT autorise le MANDATAIRE à réclamer et recevoir, les « over ride » ou toute autre forme de rémunération de la part des assureurs ou autres fournisseurs d'avantages sociaux.

CONTRAT ANTÉRIEUR

Les parties conviennent expressément que ce mandat est exclusif et que par conséquent tout autre mandat accordé à un tiers est révoqué à compter de la date de signature du présent mandat.

En foi de quoi, les parties ont signé à _____ ce ____^e jour de _____ 20____.

Le MANDAT

Le MANDATAIRE

Signataire autorisé

Signature du représentant

Nom en lettre moulée du signataire autorisé